

MA MUTUELLE VILLAGE - 2021

Rbst SS	Rbts SS + ASPBTP Formule 2	Rbts SS + ASPBTP Formule 3	Rbts SS + ASPBTP Formule 4	Rbts SS + ASPBTP Formule 5
70% BR	100% BR	120% BR	150% BR	200% BR
The second secon				180% BR
60% BR	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
70% BR 70% BR	100% BR 100% BR	100% BR 100% BR	150% BR 130% BR	200% BR 180% BR
70% BR 70% BR	100% BR 100% BR	100% BR 100% BR	150% BR 130% BR	200% BR 180% BR
60% BR	100% BR	120% BR	150% BR	200% BR
65/30/15%BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
100% BR	100% BR	150% BR	100% BR + 200€	100% BR + 200€
60% BR	100% BR	150% BR	100% BR + 150€	100% BR + 150€
	70% BR 70% BR 60% BR 70% BR 70% BR 70% BR 60% BR 65/30/15%BR 60% BR	Rbst SS ASPBTP Formule 2 70% BR 100%	Rbst SS ASPBTP Formule 2 ASPBTP Formule 3 70% BR 70% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 120% BR 100% BR 100% BR 60% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 70% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 70% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 60% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 60% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 60% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR	Rbst SS ASPBTP Formule 2 ASPBTP Formule 3 ASPBTP Formule 4 70% BR 70% BR 100% BR 150% BR 150% BR 150% BR 150% BR 70% BR 100% BR 100% BR 100% BR 150% BR 150% BR 100% BR 100% BR 130% BR 150% BR 150% BR 150% BR 150% BR 70% BR 100% BR 100% BR 100% BR 150% BR 150% BR 150% BR 150% BR 150% BR 150% BR 150% BR 150% BR 60% BR 100% BR 150% BR 150% BR 100% BR 150% BR 150% BR 100% BR 150% BR 15

HOSPITALISATIONS HONORAIRES Honoraires et actes médicaux médecins signataires OPTAM/ OPTAM CO 80% BR 100% BR 120% BR 150% BR 200% BR Honoraires et actes médicaux médecins non signataires OPTAM/OPTAM CO 100% BR 80% BR 100% BR 130% BR 180% BR Frais de séjour, salle d'opération 80% BR 100% BR 120% BR 150% BR 200% BR Forfait journalier sans limitation de durée 100% FR 100% FR 100% FR 100% FR Chambre particulière Limitée à 30 nuits/an en chirurgie et en médecine 50€ 55€ 60€ 65€ Limitée à 45 nuits/an en neuropsychiatrie 50€ 55€ 60€ 65€

Limitée à 5 nuits/an en maternité 50€ 55€ 60€ 65€ Frais d'accompagnement 30€ Maisons de repos, de convalescence et de rééducation 80% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR Transport 65% BR 100% BR 100% BR 100% BR 100% BR Participation forfaitaire soins coûteux 100% FR 100% FR 100% FR 100% FR Hospitalisation maison de repos/réadaptation/convalescence (hors forfait journalier): remboursement si suite à une hospitalisation médicale ou chirurgicale. Prise en charge des frais d'accompagnant en cas d'hospitalisation d'un enfant de

moins de 16 ans inscrit au contrat.

DENTAIRE					
PANIER 100% SANTE (1)					
Soins et prothèses 100% Santé remboursés par la SS	70% BR				
nlay-core avec ou sans clavette	70% BR	F	rais réels dans la limite	des honoraires de factu	ration
Inlay onlay	70% BR				
PANIER MAITRISE (2) ou LIBRE					
Prothèses dentaires remboursées par la SS	70% BR	200% BR	250% BR	300% BR	400% BR
 Plafond de rbst par an et par bénéficiaire (au-delà du plafond, participation à hauteur du ticket modérateur) 	1	1000€	1200€	1500€	2000€
Prothèses dentaires provisoires	70% BR	200% BR	250% BR	300% BR	400% BR
nlay-core avec ou sans clavette	70% BR	200% BR	250% BR	300% BR	400% BR
nlay onlay	70% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Bridge 3 éléments	70% BR	200% BR	250% BR	300% BR	400% BR

Tels que fixés réglementairement. (2) les garanties s'appliquent dans la limite des honoraires limites de facturation.

AUTRES PRESTATIONS DENTAIRES					
Soins dentaires	70% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Prothèses dentaires ou implants non remboursés par la SS (par an)		500€	500€	500€	500€
Orthodontie remboursée par la SS	100% BR	200% BR	200% BR	220% BR	250% BR

EQUIPEMENT 100% SANTE					
Equipement (monture + 2 verres)	60% BR	(Frais réels dans la lim	ite des prix limites de vei	nte
Prestation d'adaptation, d'appairage, filtre et supplément optique	60% BR	Frais réels dans la limite des prix limites de vente			nte
EQUIPEMENT LIBRE					
Monture	60% BR	40€	50€	70€	100€
Verre simple (par verre)	60% BR	30€	35€	65€	90€
Verre complexe et très complexe (par verre)	60% BR	80€	95€	150€	180€
Prestation d'adaptation, filtre et supplément optique	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR

AUTRES PRESTATIONS OPTIQUES				
Chirurgie de l'œil (forfait pour les deux yeux)	1	300€	600€	600€



MA MUTUELLE VILLAGE - 2021

marque de COMPLEVIE

marque de COTTI ELVIE			0.00	4000	110.0
Lentilles remboursées par la SS (forfait annuel)	60% BR	100% BR	80€	100€	110€
Lentilles non remboursées par la SS (forfait annuel)	1	7	80€	100€	110€

Dans la limite des planchers prévus par la loi de sécurisation de l'emploi (décret 2019-65 du 31 janvier 2019) et des plafonds prévus par le contrat responsable (décret 2019-21 du 11 janvier 2019), en fonction des corrections visuelles. Le

uans la limite des pianchers prevus par la lor de securisation de l'emiproritacter 2018-00 du 31 jainveir 2018 pre des pianonius prevus par le contrat responsable (decret 2018-21 du 11 jainveir 2018, en route de l'annoture se fait dans la limite des frais réellement engagés et dans la limite des frais réellement optique adulte à partir de 18 ans : (monture + 2 verres) une fois tous les deux ans à l'exception des cas pour lesquels aurrende à six mois pour les enfants de 0 à 6 ans en cas d'une mauvaise adaptation de la monture à la morphologie du visage de l'enfant, entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur à l'exception des cas pour lesquels aucurent pour le renouvellement des verres, notamment en cas d'évolution de la vue. La période de deux ans ou d'un an entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur à l'exception des cas pour lesquels aucurent le production de la vue. La période de deux ans ou d'un an entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur à l'exception des cas pour lesquels aucurent le production de la vue. La période de deux ans ou d'un an entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur à l'exception des cas pour lesquels aucurent le production de la vue. La période de deux ans ou d'un an entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur à l'exception des cas pour lesquels aucurent le production de la vue. débute à la date d'acquisition de l'équipement. Le ticket modérateur est inclus dans le forfait. Le forfait chirurgie de l'æil s'applique uniquement pour la chirurgie non remboursée par la S.S (opération de la myopie, de l'astigmatisme ou de l'hypermétropie). *tels que fixés réglementairement

AIDES AUDITIVES					
EQUIPEMENT 100% SANTE					
Prothèse auditive	60% BR		Frais réels dans la lir	nite des prix limites de ver	nte
Piles et entretien	60% BR		Frais réels dans la lir	nite des prix limites de ver	nte
CLASSE 2 : PANIER LIBRE	TANK DESCRIPTION				
Prothèse auditive (bénéficiaire de plus de 20 ans révolus)	60% BR	100% BR	150% BR	150% BR + 150€	150% BR + 150€
Prothèse auditive (bénéficiaire de moins de 20 ans)	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Piles et entretien	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR

Limité à un appareil par oreille, par période de quatre ans, par bénéficiaire et selon les conditions précisées dans l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale, le délai susmentionné s'apprécie à compter de la date de dernière facturation d'un appareil ayant fait l'objet d'une prise en charge par l'assurance maladie obligatoire ou par la Mutuelle. *tels que fixés réglementairement.

Accédez auprès des PARTENAIRES SANTECLAIR aux meilleurs conseils, aux meilleurs soins et aux meilleurs prix

Des offres négociées pour le PANIER LIBRE en OPTIQUE - DENTAIRE - AUDIO :

Jusqu'à -40% sur tous les verres et traitements, -15% sur la monture Jusqu'à -40% sur les actes en implantologie, -15% à -20% pour les prothèses dentaires Jusqu'à -35% sur les audioprothèses



BIEN ETRE	RESERVED AND ADDRESS OF THE PERSON OF THE PE	1500	150.6	150€	150€
Ostéopathie, chiropractie, étiopathie, acupuncture (1)		150€	150€	100 €	1306
PREVENTION	0.0				
Détartrage une fois par an	70% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
/accins non remboursés par la SS	1	150€	150€	150€	150€
/accinations : diphtérie, tétanos, poliomyélite, haemophilus influenzae (méningite)	65% BR	100% FR	100% FR	100% FR	100% FR
AUTRES PRESTATIONS	ilas.				
Cure thermale : soins médicaux et paramédicaux	65% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Forfait cure		120€	150€	150€	200€
Prime de naissance ou d'adoption (2)	李子四十二十五五	300€	300€	300€	300€
Allocation obsèques (2)		460€	460€	460€	460€
Panier pharmaceutique (3)	Holy tell / Book Sale	20€	20€	20€	35€
Maintien des enfants sur le dossier après 21 ans (4)		Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

- (1) Prise en charge sur présentation de facture d'un praticien diplômé mentionnant la fédération dont il relève, forfait annuel.
- (2) Assureur de la garantie UNMI (Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle). (3) Pharmacie non remboursable, forfait annuel par bénéficiaire versé sur présentation d'une ordonnance.
- (4) Maintien des enfants jusqu'à l'âge de 26 ans s'ils sont étudiants (moyennant une cotisation).

GARANTIE ASSISTANCE et PROTECTION JURIDIQUE Assurées par Ma Mutuelle Assistance soumise aux dispositions du Code des Assurances - 108 Bureaux de la Colline - 92210 SAINT CLOUD 20 (service 0.08€ par minute + coût d'un appel local) En cas d'urgence médicale à votre domicile..... En cas de maternité.... En cas de perte d'autonomie... En cas d'hospitalisation... En cas d'immobilisation au domicile ou traitement par radiothérapie Lorsqu'un décés survient dans la famille ..

Option pratique tarifaire maitrisée OPTAM:

OPTAMCO: Option pratique tarifaire maitrisée chirurgie et obstétrique

Base de remboursement de la Sécurité Sociale RR:

Frais Réels FR: SS: Sécurité Sociale

Ces garanties sont conformes au cahier des charges des contrats responsables (Articles L.871-1, R.871-1 et R.871-2 du Code de la sécurité sociale ; décret n° 2019-21 du 11/01/2019).

Les garanties en euros hors équipement verres et monture et audioprothèses sont par année civile et par bénéficiaire. Les garanties en % incluent le remboursement de la Sécurité Sociale.

Tous les remboursements s'effectuent dans la limite des frais engagés. Nos remboursements sont effectués dans le cadre du parcours de soins et ne tiennent pas compte des pénalités qui peuvent être appliquées.



MA MUTUELLE VILLAGE - 2021

COLLEGE ACTIFS:

	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4	FORMULE 5
ISOLE	40.72€	45.63€	50.71€	54.94€
COUPLE	81.65€	91.91€	102.59€	110.26€
FAMILLE	118.06€	132.11€	148.16€	159.01€

COLLEGE RETRAITES:

	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4	FORMULE 5
Adulte	75.89€	80.39€	84.90€	91.16€
Enfant	24.68€	26.37€	27.59€	28.29€

L'ASPBTP c'est aussi :





